

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis ou tout autre pays. Il n'est pas destiné à être diffusé dans des pays autres que la France.*

**COMMUNIQUE DU 3 MARS 2021 DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE  
EN REPOSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX  
CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET  
COMPTABLES,  
DE LA SOCIETE**



**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE  
INITIEE**

**PAR RAINBOW HOLDING (L'« OFFRE »)**

**Termes de l'Offre**

PRIX DE L'OFFRE : 26 euros par action MVG

DUREE DE L'OFFRE : dix (10) jours de négociation

Le calendrier de la présente Offre sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), conformément à son Règlement général.



Le présent communiqué établi par la Société Microwave Vision (la « **Société** » ou « **MVG** ») est diffusé en application des dispositions des articles 231-27, 3° et 231-28, I du Règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son Règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 2 mars 2021, apposé le visa n° 21-054 en date du 2 mars 2021, sur la note en réponse établie par la Société (la « **Note en Réponse** ») relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Rainbow Holding, visant les actions MVG non encore détenues par Rainbow Holding ou non assimilées aux actions détenues par Rainbow Holding.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de MVG (le « **Document Autres Informations de MVG** ») figurent dans le document déposé auprès de l'AMF, le 2 mars 2021, et est mis à la disposition du public.

La Note en Réponse et le Document Autres Informations de MVG sont disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de MVG (<https://investor.mvg-world.com/fr>) et peuvent être obtenus sans frais au siège social de la Société, Microwave Vision, Parc d'activité de l'Océane, 13 rue du Zéphyr, 91140 - Villejust, France.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

## **A propos de MVG | MICROWAVE VISION GROUP**

Depuis sa création en 1987, MVG développe un savoir-faire unique qui permet de visualiser les ondes électromagnétiques. Ces ondes sont au cœur de notre quotidien : Smartphones, ordinateurs, tablettes, voitures, trains, avions – tous ces appareils et véhicules ne fonctionneraient pas sans elles. Année après année, le Groupe met sur le marché et perfectionne des systèmes qui rendent les ondes visibles. Ils permettent à nos clients de mesurer leurs antennes lors des phases de développement de leurs produits.

La mission du Groupe est d'étendre ce savoir-faire unique à tous les secteurs où il peut apporter une forte valeur ajoutée. En 2012, MVG s'est structuré autour de 4 départements : AMS (Antenna Measurement Systems), EMC (Electro-Magnetic Compatibility), EIC (Environmental & Industrial Control) et NSH (National Security & Healthcare).

MVG est implanté dans 10 pays et réalise 90% de son chiffre d'affaires à l'export. Le Groupe compte plus de 350 collaborateurs et fidélise une clientèle de grands comptes internationaux. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 98,7 M€ en 2020. MVG bénéficie de la certification Bpifrance « Entreprise Innovante » et est éligible au PEA-PME.

**Euronext : ALMIC | Euronext Growth, code ISIN FR0004058949 | Pour en savoir plus : <http://www.mvg-world.com>**

## **CONTACT**

Agence ACTUS

Guillaume Le Floch Tel. 01 53 67 36 70

[glofloch@actus.fr](mailto:glofloch@actus.fr)

## **Avertissement**

L'Offre est faite exclusivement en France.

Aucun document relatif à l'Offre n'est destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. L'Offre n'est pas ouverte et n'a pas été soumise au contrôle et/ou à l'autorisation d'une quelconque autorité réglementaire et aucune démarche ne sera effectuée en ce sens.

Les documents relatifs à l'Offre ne constituent pas une offre en vue de vendre, d'échanger ou d'acquérir des titres financiers ou une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays où ce type d'offre ou de sollicitation serait illégale ou à l'adresse de quelqu'un envers qui une telle offre ne pourrait être valablement faite. Les actionnaires de la Société situés ailleurs qu'en France ne peuvent participer à l'Offre que dans la mesure où une telle participation est autorisée par le droit local auquel ils sont soumis.

L'Offre n'est pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement, et ne pourra d'aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions.

Les personnes venant à entrer en possession de tout document relatif à l'Offre doivent se tenir informées des restrictions légales ou réglementaires applicables et les respecter. Le non-respect de ces restrictions est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certains Etats. L'Initiateur, Rainbow Holding, et la Société déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales ou réglementaires applicables.